

# Actualités



## Délai

Le prononcé de la sentence de Ressaym attendra

GM NE FERA PAS DE CADEAUX À SAARGUMMI **B5**

page **B2**

## «J'étais stupide»

Coffin confesse avoir fabriqué de fausses factures

Karim Benessaïeh  
MONTREAL

Confronté à plusieurs exemples de fausses factures, d'honoraires gonflés et de commissions encaissées en double, Paul Coffin, un des acteurs majeurs du scandale des commandites, a admis sans détour ses fautes: «J'étais stupide, parfaitement stupide.»

Son témoignage devant la commission Gomery, frappé d'une ordonnance de non-publication jusqu'à hier, a également entaché un des géants de la publicité au Québec, l'agence BCP. Dans le cadre d'une campagne de promotion de la Loi sur la clarté, BCP aurait utilisé Communication Coffin comme paravent en 1999.

C'est à la demande expresse des hauts fonctionnaires de Travaux publics Canada que Paul Coffin aurait agi ainsi, dit-il. En ce qui concerne la fabrication de fausses factures, M. Coffin aurait reçu cet ordre de Charles Guité lui-même, a assuré mardi l'homme d'affaires.

«M. Guité me l'a demandé, dès que j'ai commencé à travailler sur des contrats de commandites, a affirmé M. Coffin. J'ai facturé ainsi à partir du premier jour, dans tout ce programme.»

Entre 1997 et 2002, Communication Coffin a reçu 80 contrats de commandites pour un montant de 8,6 millions. Pour 32 de ces contrats, M. Coffin fait face à 18 chefs d'accusation pour fraude et doit en outre répondre d'une poursuite civile d'Ottawa totalisant deux millions.

Une grande partie des factures inventées décrivait le nombre d'heures de travail des employés sur certains projets. Le hic, a avoué M. Coffin, c'est que sa firme ne tenait aucun registre d'heures avant 2001. Pour réclamer des frais de production, on a donc dû monter de toutes pièces des feuilles de temps, spécifiant des heures travaillées par le «directeur de création» ou le directeur artistique.

«Mais ce n'était pas exact, a avoué M. Coffin. J'ai utilisé ces termes pour arriver au prix fixé avec mon client.»

«Vous avez utilisé vos talents créatifs pour préparer les factures?» a demandé avec ironie John Gomery.

«Oui, monsieur le commissaire.»

En décembre 1999, M. Coffin reçoit un coup du fil du nouveau patron au programme des commandites, Pierre Tremblay, qui venait de succéder à Charles Guité. La conversation est digne d'un roman d'espionnage, rapporte Paul Coffin.

### «Projet Lumière»

«Travaux Publics cherchait une petite agence discrète («low profile») montréalaise pour gérer un projet qui était hautement sensible. Ils m'ont demandé de faciliter ce contrat qui était préparé par une autre firme. Cette autre firme était BCP.»

Le projet en question, ironiquement baptisé «Lumière», consistait en fait en une vaste campagne de promotion de la toute nouvelle Loi sur la clarté, adoptée par le fédéral pour encadrer le processus référendaire au Québec. Doté d'un budget de 600 000\$, le projet Lumière avait été entièrement conçu par BCP, qui n'était toutefois pas une des agences accréditées par Ottawa pour gérer des commandites.

L'avocate de la commission a également suggéré à M. Coffin que BCP était peut-être trop connue pour être associée à ce projet «sensible». «Oui, oui, ça a été discuté. Ils s'attendaient à beaucoup d'attention des médias.»

Communication Coffin a simplement reçu les factures des sous-traitants de BCP qu'elle a transmises à Travaux publics. L'opération lui a rapporté 86 500\$, encore une fois camouflés en grande partie sous de fausses factures.

En fin d'après-midi, l'agence BCP a émis un communiqué dans lequel elle nie avoir jamais utilisé Communication Coffin comme paravent. «Il n'y a jamais eu de transactions financières» entre les deux sociétés, lit-on dans le communiqué. La firme de Paul Coffin a joué le même rôle en 2000 pour l'agence torontoise Gingko, dans le cadre d'une vaste campagne publicitaire de 5,8 millions sur une entente Ottawa-provinces en santé. L'intermédiaire a ainsi encaissé 160 000\$ pour servir de couverture.

Le procès criminel de Paul Coffin commencera le 6 juin prochain, avec la sélection des jurés. Les travaux de la commission Gomery se poursuivront aujourd'hui avec la comparaison d'un autre acteur fort attendu, Charles Guité, dont le témoignage est également frappé d'une ordonnance de non-publication. (La Presse)

# Harper et Duceppe jurent de faire tomber Martin

Nicolas Bérubé  
MONTREAL

Le Parti conservateur et le Bloc québécois ont tourné en ridicule hier l'entente survenue entre les libéraux et le Nouveau Parti démocratique (NPD), jurant du même souffle de faire tomber le gouvernement Martin à la première occasion, qui pourrait se produire dans les prochaines semaines.

Le chef conservateur, Stephen Harper, n'a pas mâché ses mots hier à l'endroit de cette entente, qualifiant de «disgracieuse» l'attitude des libéraux. «Ce n'est pas de cette façon que le Parlement doit fonctionner, a-t-il déclaré, lors d'un arrêt d'une tournée ontarienne quasi électorale. Aussitôt que nous revenons (aux Communes la semaine prochaine),

je vais demander à mon caucus de mettre un terme à la misère de ce gouvernement, dès la première occasion.» Preuve de sa détermination, M. Harper a convoqué son caucus dès lundi, au premier jour de la reprise des travaux en Chambre.

De passage à Montréal, le chef bloquiste Gilles Duceppe a lui aussi ridiculisé l'entente de mardi entre les libéraux et le NPD, qui a réussi à convaincre le gouvernement de consacrer 4,6 milliards de dollars à diverses mesures sociales et de renoncer, pour l'instant, à réduire les impôts des grandes entreprises en échange de son appui au budget.

«Le gouvernement est renversable, a tonné M. Duceppe. Je ne crois pas que M. Martin ait donné l'image de quelqu'un de très solide. Pour nous, cette entente ne change rien. Le gouvernement n'a pas la légitimité morale de

gouverner.»

Dans les rangs libéraux, on tentait d'évaluer l'impact de l'entente survenue avec le NDP. Hier, le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, s'est dit «pas heureux» des changements apportés au budget. Mais il a concédé que, dans les circonstances, les libéraux ne pouvaient pas faire mieux. Le premier ministre n'avait guère d'autre choix, selon M. Goodale. «Il ne s'agit évidemment pas d'une situation idéale. Ce n'était pas mon premier choix. J'aurais préféré qu'on fasse autre chose.»

### Trois indépendants

La réaction du Bloc et des conservateurs, qui comptent 153 sièges aux Communes, signifie que le sort du gouvernement libéral repose sur les trois députés

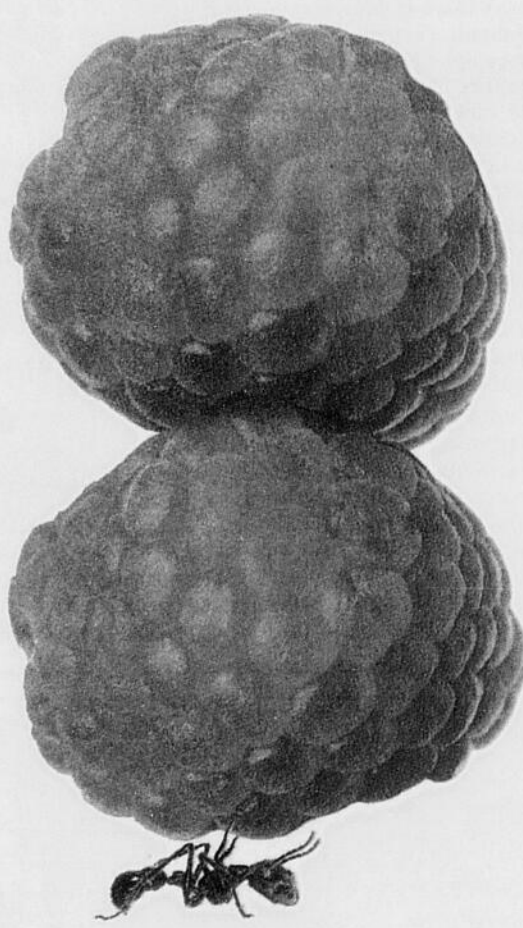
indépendants puisque son alliance avec le NPD ne lui donne que 150 votes.

L'appui du NPD maintenant acquis, les libéraux se sont donc mis à courtiser ces trois députés pour tenter de sécuriser leur position. Le premier ministre Martin a d'ailleurs indiqué qu'il avait personnellement pris part aux pourparlers. «Il y a eu des discussions, avec moi, mais il y en a eu avec certains des indépendants», a admis hier le premier ministre Martin, en entrevue à la Presse Canadienne.

Il semble que les libéraux peuvent compter sur l'appui de leur ancienne collègue Carolyn Parrish, qui a déjà déclaré qu'elle n'avait pas l'intention de voter contre le gouvernement. Les députés David Kilgour et Chuck Cadman sont moins catégoriques, leur version changeant de jour en jour. (La Presse avec la collaboration de PC)

## Appels entrants gratuits et aucuns frais d'itinérance aux É.-U.

Voilà une bonne affaire pour vos affaires.



JUSQU'AU  
31 MAI

Profitez de ces deux offres d'affaires exceptionnelles de TELUS. Abonnez-vous dès aujourd'hui en signant un contrat de 2 ou 3 ans et bénéficiez des appels locaux entrants gratuits pendant toute la durée de votre contrat. C'est comme si la moitié de vos appels étaient gratuits. De plus, vous profiterez gratuitement des appels en itinérance aux É.-U. pendant la première année.\* Cette offre se termine le 31 mai. Pour connaître les modalités et les détails, visitez [telusmobilité.com/bonneaffaire](http://telusmobilité.com/bonneaffaire)



**TELUS**  
mobilité™  
le futur est simple™

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité ou chez un détaillant autorisé. Tous les détails à [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com)

**Sherbrooke**  
Carrefour de l'Estrie  
Cellulaire +  
Terrasses 777  
793, rue King Est  
(819) 829-0123  
Cellulaire +  
2445, rue King Ouest  
(819) 562-8889

**Coaticook**  
Cellulaire + / Brunelle Electronique  
10, rue Main Ouest  
(819) 849-3608  
**Drummondville**  
Alto Communication  
758, boul. Saint-Joseph  
(819) 475-3928  
Cellulaire +  
Promenades Drummondville  
755, boul. René-Lévesque  
(819) 475-3611

**Granby**  
Cellulaire +  
Galeries de Granby  
40, rue Evangéline  
(450) 378-9621  
Communications  
Métropolitaine  
583, boul. Bowin  
(450) 777-3077

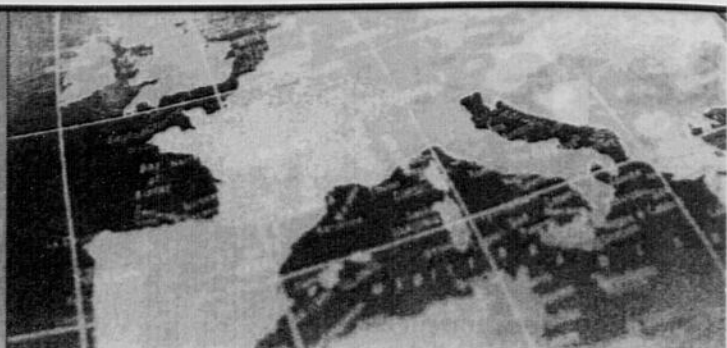
**Magog**  
Cellulaire +  
441, rue Principale Ouest  
(819) 843-6627  
**Saint-Hyacinthe**  
Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Lafranchise  
(450) 773-6621

Cellulaire +  
892, rue des Cascades  
(450) 773-7444  
**Saint-Jean-sur-Richelieu**  
Cellulaire +  
Carrefour Richelieu  
500, rue Pierre-Caspe  
(450) 349-9621  
Mainstech Inc.  
885, 2<sup>e</sup> Grand-Bernier Nord  
(514) 990-0547

**Victoriaville**  
La Grande Place  
des Bois-Francs  
Dumoulin  
525, boul. des  
Bois-Francs Sud  
(819) 357-2206

Offres valables avec nouvelles mises en service seulement dans le cadre de certains forfaits. \*L'offre des appels en itinérance gratuits aux É.-U. s'applique seulement au temps d'antenne utilisé pour les appels vocaux et non à la transmission de données. Frais d'entretien en sus. © 2005 TELUS Mobilité

# Le monde



REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca

## La sentence de Ressam attendra

**SEATTLE (PC)** - Le prononcé de la sentence d'Ahmed Ressam, un Algérien habitant Montréal qui avait été arrêté aux États-Unis à bord d'un véhicule contenant du matériel explosif, a été reporté au 28 juillet.

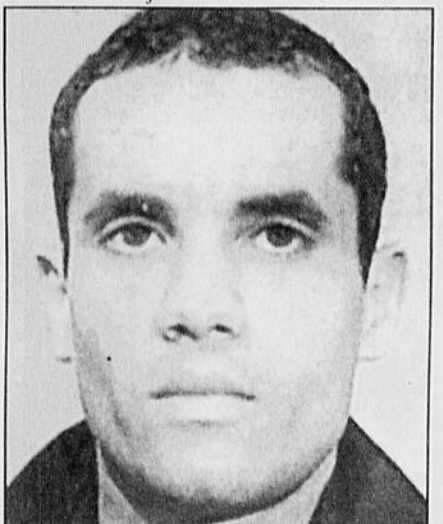
La décision, prise hier, permettra à Ressam de décider s'il veut fournir des renseignements ayant trait à deux autres individus qui ont récemment été arrêtés.

Le juge de la cour de district américaine, John Coughenour, a décrété l'ajournement de l'audience de détermination de la peine après s'être dit «perplexe» que Ressam veuille compléter le prononcé de la sentence avant même de connaître le résultat des poursuites intentées contre Samir Ait Mohamed et Haydar Abu Doha, qui ont été arrêtés au Canada et en Grande-Bretagne, respectivement. Les deux hommes sont recherchés aux États-Unis.

Ressam a été reconnu coupable en 2001 d'avoir comploté pour faire sauter une bombe à l'aéroport de Los Angeles à la veille du nouveau millénaire. Il a été arrêté en décembre 1999 à Port Angeles, dans l'État de Washington, alors qu'il était à bord d'un traversier en provenance de Victoria, en Colombie-Britannique.

Le prononcé de la sentence a été reporté à plusieurs reprises parce qu'il avait accepté de collaborer avec le département américain de la Justice en retour d'une peine allégée.

Des membres du département de la Justice ont toutefois fait savoir depuis que Ressam avait cessé de collaborer avec les autorités. La date de l'audience de détermination de la peine avait donc été fixée à hier. L'avocat principal de Ressam a alors demandé au juge de lui accorder un ajournement de trois mois.



Ahmed Ressam

## L'ex de Jackson à la barre

**SANTA MARIA, Californie (AP)** - Debbie Rowe, l'ex-femme de Michael Jackson et mère de deux des enfants de la star, a été appelée hier à témoigner par l'accusation au procès du chanteur jugé pour abus sexuels sur mineur.

Interrogée sur son patronyme, elle s'est présentée sous le nom de Deborah Rowe Jackson tout en précisant qu'elle préférerait qu'on s'adresse à elle sous le nom de Mme Rowe.

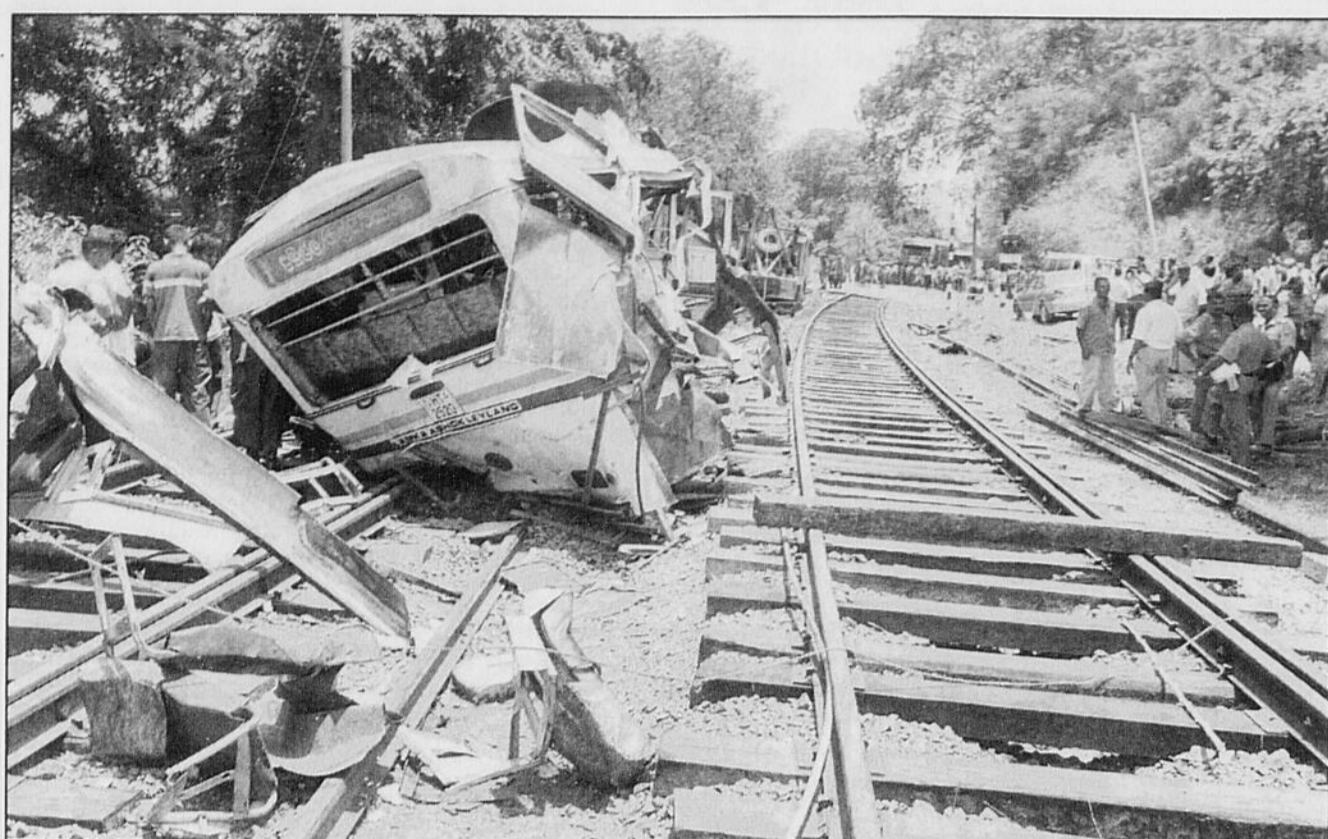
Elle a expliqué, en réponse à une question de l'accusation, qu'elle connaissait Michael Jackson depuis 20 ans avant de l'épouser et qu'ils étaient «amis» avant leur union. Cependant, quand on lui a demandé s'ils avaient vécu ensemble, elle a répondu: «Nous n'avons jamais partagé une maison».

L'accusation escompte que l'ex-femme de Michael Jackson dise aux jurés qu'elle a été contrainte d'apparaître dans un enregistrement vidéo dans lequel elle faisait l'éloge de chanteur en le qualifiant de bon père et d'humanitaire.

Jackson et Rowe se sont mariés en novembre 1996. Leur fils est né en février 1997 et leur fille en avril 1998. Ils ont demandé le divorce en octobre 1999. Jackson a un autre enfant, Prince Michael II, dont la mère est restée anonyme.



Debbie Rowe



## Un autre accident de train fait 35 morts et 60 blessés

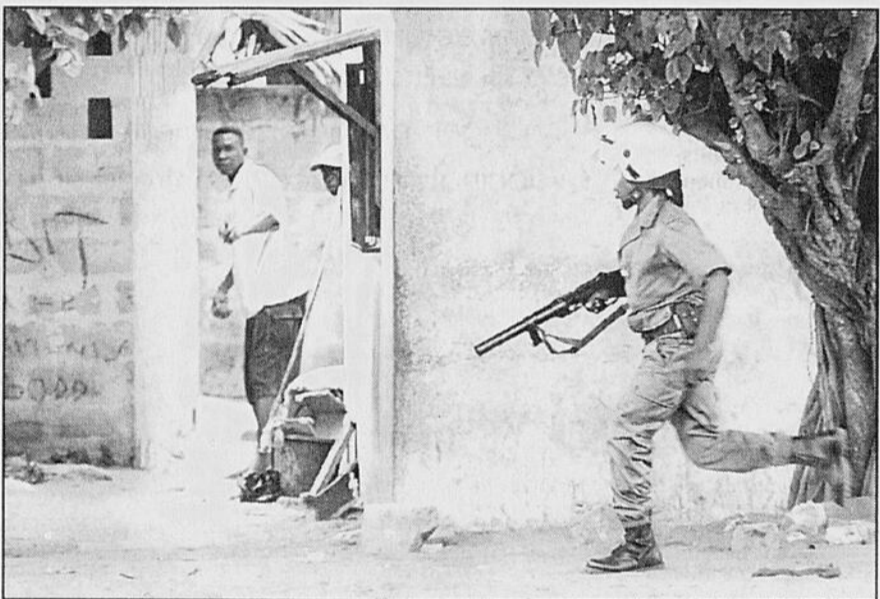
**AP** - Un train de voyageurs est entré en collision avec un autocar dans le nord-ouest du Sri Lanka hier, faisant au moins 35 morts et 60 blessés, selon un bilan revu à la baisse, selon la police et des témoins. L'autocar, qui transportait des passagers, a ignoré une barrière signalant le passage d'un train et a tenté de traverser la voie ferroviaire à Polgahawela, un petit village situé à quelque 80 km au nord-est de Colombo. Par ailleurs, le bilan de la catastrophe ferroviaire survenue lundi dans l'ouest du Japon s'est encore alourdi pour s'établir à au moins 95 morts, a indiqué la police hier, et une cinquantaine de personnes sont toujours portées disparues. Au moins 458 personnes ont également été blessées dans le déraillement de ce train de banlieue près d'Amagasaki. Le convoi qui transportait 580 passagers a quitté les voies avant un virage et s'est encastré dans un immeuble d'habitations.

## Les Togolais appelés à «résister»

**LOMÉ (AP)** - «Résistez, résistez jusqu'à la victoire finale»: le candidat de l'opposition togolaise à la présidence, Emmanuel Bob Akitani, s'est autoproclamé président hier en appelant la jeunesse à la résistance, alors qu'au moins six personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées dans les violences qui se sont emparées de Lomé depuis l'annonce de la victoire du fils Eyadéma.

«Togolais, Togolaises, votre président vous parle, oui, votre président car nous n'avons pas perdu cette élection (...) vous devez le savoir pour rester mobilisés», a lancé le candidat malheureux de l'Union des forces du changement (UFC), à la presse et à ses partisans.

«Au prix de notre vie, nous devons nous opposer à l'arbitraire pour contraindre ceux-là qui croient bénéficier d'un droit divin sur notre peuple à entendre raison», a-t-il ajouté. Selon les résultats annoncés mardi par la Commission électorale, Faure Gnassingbé a remporté l'élection avec 60% des suffrages, Emmanuel Bob Akitani n'obtenant que 38%.



Manifestants et forces de l'ordre se sont encore affrontés, hier, à Lomé. Ici, un policier de l'escouade anti-émeute pourchasse des manifestants cachés dans une ruelle.



Vladimir Poutine a visité le site des pyramides de Gizeh, hier. Il est le premier dirigeant soviétique ou russe à se rendre en Égypte depuis 40 ans.

## Poutine propose un sommet

**LE CAIRE (AP)** - Le président russe Vladimir Poutine a appelé hier à l'organisation à l'automne d'un sommet sur la paix au Proche-Orient à Moscou. Son hôte égyptien, Hosni Moubarak, et lui ont mis fin à leur rencontre en exhortant les Nations unies à jouer un plus grand rôle en Irak.

«Je suggère que nous tenions un sommet à Moscou pour tous les pays concernés (par le processus de paix au Proche-Orient) et le Quartet, à l'automne prochain», a expliqué Poutine en russe au

cours d'une conférence commune avec le président égyptien. Le Quartet regroupe la Russie, les États-Unis, l'Union européenne et les Nations unies.

Vladimir Poutine n'a pas précisé quels seront les autres participants de cette conférence internationale ni à quel niveau elle se tiendra. Le président russe a simplement indiqué qu'il évoquera également cette proposition avec le Premier ministre israélien Ariel Sharon lors de sa visite historique dans l'État hébreu, étape suivante de sa tournée au Proche-Orient.

Le maître du Kremlin a également déclaré que les ministres des Affaires étrangères du Quartet se réuniront à Moscou le 8 mai pour évoquer le processus de paix.

Lors de leur entretien, MM. Poutine et Moubarak ont également évoqué le conflit en Irak. «Les Nations unies doivent jouer un rôle en Irak, et notamment dans la reconstruction de ses institutions constitutionnelles et législatives», a souligné le président égyptien devant la presse. «Elles devraient également jouer un rôle dans la reconstruction de l'Irak».

## Fausse alerte: Bush emmené à l'abri

**WASHINGTON (AP)** - Fausse alerte à Washington: le président George W. Bush a été emmené quelques minutes dans un abri souterrain et le vice-président Dick Cheney dans un lieu sûr, hier, suite aux craintes des autorités concernant l'entrée d'un avion non identifié dans un espace aérien restreint près de la Maison-Blanche.

L'alerte n'a duré que quelques minutes, le temps que les responsables déterminent qu'il n'y avait pas de menace, a précisé Dan Bartlett, conseiller à la Maison-Blanche.

L'incident a été provoqué par un «spot» (représentation d'un objet) sur un écran radar, qui s'est révélé être une fausse alerte.

Scott McClellan, porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé que M. Bush travaillait dans le bureau Ovale au moment de l'alerte et avait été emmené dans le bunker, «un très court moment». C'était la première fois -connue- qu'il était emmené dans l'abri souterrain depuis la nuit du 11 septembre 2001.

## Hussein fête ses 68 ans aujourd'hui

**AMMAN (AP)** - Le président irakien déchu Saddam Hussein, qui fête aujourd'hui son 68e anniversaire, est en bonne santé et garde le moral, a rapporté hier le responsable de l'équipe d'avocats qui défend l'ancien raïs.

«Le président Saddam a rencontré un membre de notre équipe, l'avocat irakien Khalil al-Douleimi, pendant six heures dans un centre de détention non spécifié de Bagdad», a annoncé à l'Associated Press Ziad al-Khasawneh. L'équipe, qui est basée en Jordanie, considère toujours Saddam Hussein comme le président légitime de l'Irak.

«Il était en bonne santé et avait le moral», a-t-il ajouté. Capturé par les soldats américains en décembre 2003 près de Tikrit, l'ancien président irakien est accusé de crimes de guerre et de génocide.

## Une députée tuée

**BAGDAD (AP)** - La députée irakienne Lamia Abed Khadouri al-Sakri, membre de la Liste irakienne de l'ancien Premier ministre Iyad Allaoui, a été abattue hier à Bagdad par des assaillants qui ont fait irruption chez elle, a annoncé la police.

Les insurgés irakiens s'en prennent de plus en plus aux responsables politiques irakiens, cherchant à perturber les efforts de reconstruction des institutions. La semaine dernière, un attentat à la voiture piégée visant semble-t-il Iyad Allaoui a tué un policier et en a blessé deux autres.

## Berlusconi: nouveau cabinet approuvé

**ROME (AP)** - Le nouveau gouvernement de Silvio Berlusconi a obtenu hier la confiance de la chambre basse italienne, quelques heures après que le président du Conseil eut prononcé un discours combatif, promettant aux députés de sa coalition une «année extraordinaire» et «la victoire» lors des élections législatives de 2006.

Le nouveau cabinet de centre-droit, constitué samedi, a été approuvé par 334 voix contre 240 et deux abstentions.

Après ce vote de la Chambre des députés, ce sera aujourd'hui au tour du Sénat de voter. Le gouvernement détenant également la majorité à la chambre haute, le vote de confiance y semblait également acquis.

Puis, Silvio Berlusconi a prononcé un discours de 30 minutes devant la chambre basse mercredi après-midi, appelant les parlementaires à adopter une attitude optimiste nécessaire pour naviguer l'économie italienne.

## Vote de confiance à Mikati au Liban

**BEYROUTH (AP)** - Le gouvernement de Najib Mikati a obtenu hier la confiance du Parlement libanais, ouvrant la voie à la tenue d'élections législatives en mai prochain.

Le nouveau cabinet, formé le 19 avril, a été approuvé par 109 parlementaires. Trois se sont abstenus et un quatrième a voté contre, a annoncé le président du Parlement, Nabih Berri.

Pour éviter un vide du pouvoir, le Parlement libanais dont le mandat expire le 31 mai prochain a également voté en urgence une prolongation de la session jusqu'au 20 juin prochain.

Avant ce vote, Najib Mikati avait annoncé que le premier tour des élections législatives aura lieu le 29 mai, soit deux jours seulement avant la date butoir fixée par les États-Unis et les opposants libanais à la présence syrienne.

Ce vote de confiance est survenu au lendemain du départ des derniers soldats syriens du Liban, après 29 années de présence militaire de Damas.

# La reine du rouge et blanc vient de St-François

Pierstein Rubens Madisa rafle le titre de grande championne Holstein à Victoriaville



Gilles Besmargian  
gilles.besmargian@tribune.qc.ca  
VICTORIAVILLE

Une vache de 4 ans, propriété de Pierre Boulet de Saint-François, Pierstein Rubens Madisa (la première de sa classe), a rafle le titre de grande championne chez les rouge et blanc, hier, dans le cadre de la 22e édition de l'Expo Holstein Printemps, qui se déroulait au Colisée des Bois-Francs de Victoriaville.

Le sujet de qualité exceptionnelle a damé le pion à Proulade Pommette Rubens (aussi première dans la classe 2 ans senior), qui est repartie avec le grand championnat de réserve; cette dernière appartient à Lookout Holsteins et Richard Greene de Saint-Placide. Moy Hall Rubens Trust, propriété de la Ferme Blondin de North Hatley, s'est vue remettre une mention.

Seule dans la classe 5 ans, Skipper Rubens Vivian, de la Ferme Arolène/François Paiement de Saint-Isidore, a tout de même été proclamée la bête avec le meilleur pis de l'exposition. Chez les trois ans, Micheret Starnight Rubens de la Ferme Micheret de Saint-Zéphirin a terminé en tête, devant Elysa Red Marker Pamela, propriété de la Ferme Elysa de Warwick.

Dans la catégorie 3 ans junior, Leclervale Felice Regiment appartenant à Benoît Laliberté de Leclerville a pris la position de commande face à Limbra Rubens Melody dont les propriétaires sont Scott Brethet/MT Elgin Dairy/Reiner Dieken de Tottenham (Ontario). Johnie Steven Cedna Red, dans la classe 2 ans junior, propriété de Patrick Desrochers et Alain Houle de Warwick, a terminé première. Sunnylodge R M Trista Red de Sunnylodge Farms de Chesterville (Ontario) a fini au deuxième rang.

Du côté du championnat junior, le titre appartient à Parile Kyte Alicia des fermes Parile et Jeandale de Saint-François, également première dans la classe 1 an junior. Parent Rubens Alikia propriété de Sylvain Parent de Sainte-Martine, et première chez les génisses intermédiaires, s'est mérité le championnat de réserve. Fleury Rubens Ariane, de la Ferme Fleury et Fils de Saint-Christophe-d'Arthabaska, a pris le deuxième rang.

Chez les femelles un an été, Dessauges Andusse Enc Exotic



La grande championne Holstein rouge et blanc de l'Expo Printemps Holstein 2005, à l'issue du jugement, hier à Victoriaville, Pierstein Rubens Madisa, appartient à Pierre Boulet de Saint-François. Elle est photographiée avec l'hôtesse Myriam Royer, le propriétaire de la bête, M. Boulet, le représentant du Mouvement Desjardins, Michel Vachon, et le juge Rock Hébert de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

de la Ferme Dessauges/Mathieu Pérusse de Farnham a pris la position de tête, devant Peirstein Rubens Mada appartenant à Jocelyn Roy de Saint-Vallier. Finalement dans la classe 1 an junior, Loujada Redding Red Hot Chilie des fermes Blondin et Etoc de Saint-Placide a eu le meilleur sur Micheret Rosabel Gil Champion de la Ferme Micheret.

C'est d'ailleurs cette dernière qui a rafle les bannières d'exposant et d'éleveur chez les rouge et blanc. Un total de 77 sujets a été soumis au juge Rock Hébert.

À propos de l'Encan classique tenu plus tôt dans la journée, hier, une vache de 3 ans consignée par la Ferme Jocelyn Côté de Durham-Sud, Tem-North Leduc Julie, a trouvé preneur pour la somme de 25 500 \$. De la même ferme, un veau né en décembre, Comco Dundee Sweet, s'est vendu 10 800 \$. Les deux sujets ont été achetés par la Ferme Porpo-Tech de Victoriaville. Les 61 bêtes vendues aux enchères ont rapporté 324 700 \$ ou 5237 en moyenne.

Dès 8 h aujourd'hui, place aux têtes de bétail Holstein noir et blanc. Hier, les noms de plus de 225 bêtes apparaissent au catalogue du jugement.

## L'école de St-Romain est enfin agrandie

Ronald Martel  
SAINT-ROMAIN

L'agrandissement substantiel de l'école primaire de Saint-Romain, sur le territoire de la MRC du Granit, est le résultat d'un travail de concertation entre différents organismes du milieu.

Grâce à une subvention de 958 538 \$ du ministère de l'Éducation du Québec, en 2003, la Commission scolaire des Hauts-Cantons a pu ajouter plus de 600 mètres carrés au bâtiment existant, ajoutant ainsi un atelier de travail, six classes et des locaux destinés aux services aux élèves.

Il faut dire que l'école primaire de l'endroit est également fréquentée par les 80 étudiants de la Maison Familiale Rurale (MFR) du Granit qui s'occupe de former des jeunes en agriculture et en foresterie, à Saint-Romain, ce qui a amplement justifié cet agrandissement.

En 1999, cette institution d'enseignement alternatif ne comptait que 27 élèves, ce qui avait quand même permis, à l'époque, de sauver l'école primaire du village, qui était menacée de disparaître faute d'élèves pour justifier son maintien.

«Une particularité de ce projet, qu'il ne faut pas passer sous silence, est le fait que c'est un projet rassembleur. Il regroupe plusieurs organismes, fédérations, gens du milieu qui ont mis temps et argent pour promouvoir ce projet qui vise à assurer la continuité et le développement de notre région», d'indiquer Sylvain Dostie, directeur-adjoint de la MFR du Granit.

«Il ne faut pas non plus négliger l'impact de cette annonce sur la population de Saint-Romain. L'école est un moteur important de l'économie de la municipalité.»

## Clinique santé hebdomadaire

### Une infirmière à votre service

La pharmacie John Gagné, située dans le tout nouveau Maxi & Cie, veut vous faciliter la vie en vous offrant les services d'une infirmière sur place.

Sur rendez-vous, une infirmière vous offre les services suivants :

- Prélèvement sanguin et/ou collecte d'urine pour analyse de laboratoire\*
- Changement de pansements / retrait des points de suture\*
- Vaccination\* (vaccin contre la grippe, injection de vitamines, vaccin pour les voyageurs)

\*Des frais sont applicables

### Une pharmacie complète, un service personnalisé!

- Exécution d'ordonnances
- Transfert d'ordonnances facile, pris en charge par le pharmacien
- Suivi et prise de tension artérielle
- Service aux personnes diabétiques
- Consultation professionnelle dans une salle de consultation privée
- Livraison gratuite de vos ordonnances

## PHARMACIE JOHN GAGNÉ

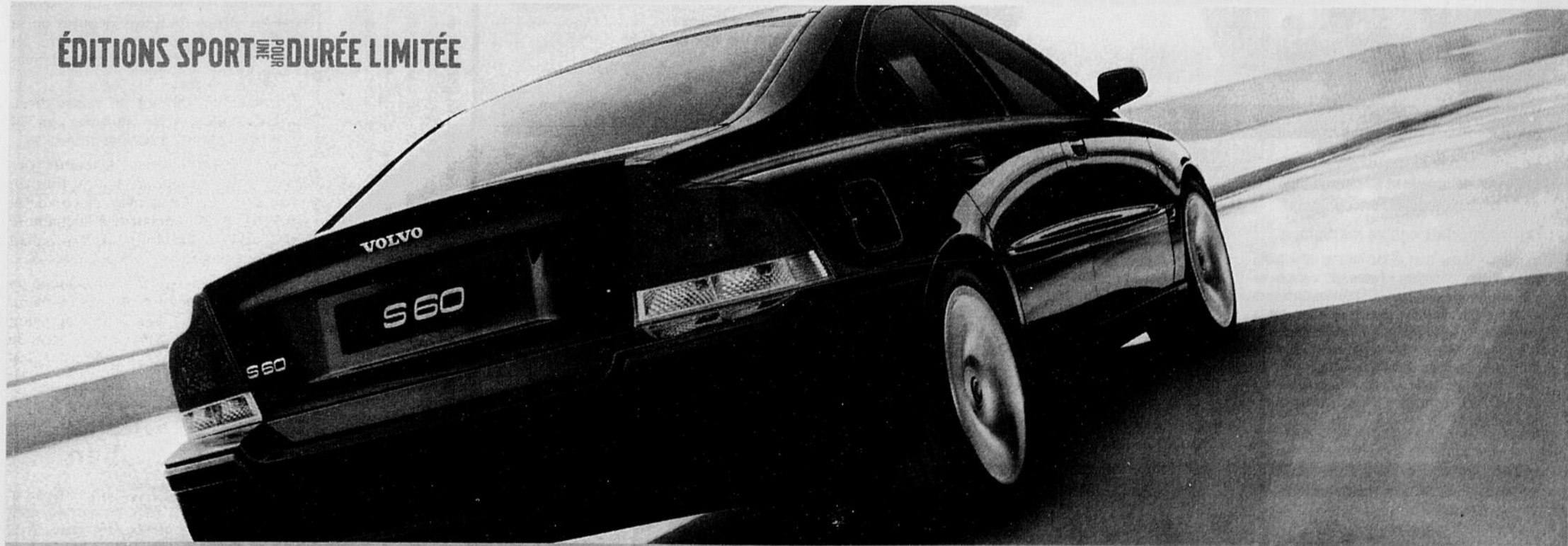
Affiliée à la bannière  
**CENTRE Santé**

Située à l'intérieur du Maxi & Cie  
3025, boul. de Portland  
Sherbrooke  
(819) 563-7775

Lun.-ven.: 9h à 21h  
Sam. et dim.: 9h à 17h

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui à la pharmacie.

ÉDITIONS SPORT UNE POUR UNE DURÉE LIMITÉE



LES VOLVO S60 ET V70 2005 ÉDITION SPORT

ON EN FABRIQUERA PAS BEAUCOUP. MAIS ON EN VOUDRA BEAUCOUP.

VOLVO pour la vie



49 045\$  
PDSF



51 195\$  
PDSF

#### CARACTÉRISTIQUES DES ÉDITIONS SPORT

- SIÈGES SPORT RECOUVERTS DE CUIR
- SIÈGES CONDUCTEUR ET PASSAGER À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE AVEC MÉMOIRE DE POSITION POUR LE SIÈGE CONDUCTEUR ET LES RETROVISEURS
- ROUES EN ALLIAGE OTRERA DE 17 PO
- GARNITURES INTÉRIEURES EN ALUMINIUM BROSSE
- BOÎTE DE VITESSE À 5 RAPPORTS AVEC GEARTRONIC
- PHARES ANTIBROUILLARD AVANT
- VOLANT SPORT
- AILERON ARRIÈRE
- COULEURS EXTÉRIEURES MÉTALLISÉES : ARGENT, NOIR SAPHIR OU GRIS TITANE.

ESTRIE AUTO CENTRE 4367 boulevard Bourque, Rock Forest (819) 564-1600 www.estrievolvo.com

\*Le PDSF d'une S60 2.5T SE/V70 2.5T SE 2005 est de 49 045 \$/51 195 \$. V70 2.5T SE illustrée avec équipements en option comprenant des rails de toit. Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers Volvo, sur approbation du crédit. Transport, livraison, taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/financer à un prix inférieur. L'offre prend fin le 30 avril 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. ©2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. Volvo pour la vie est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com

# Une grange en flammes

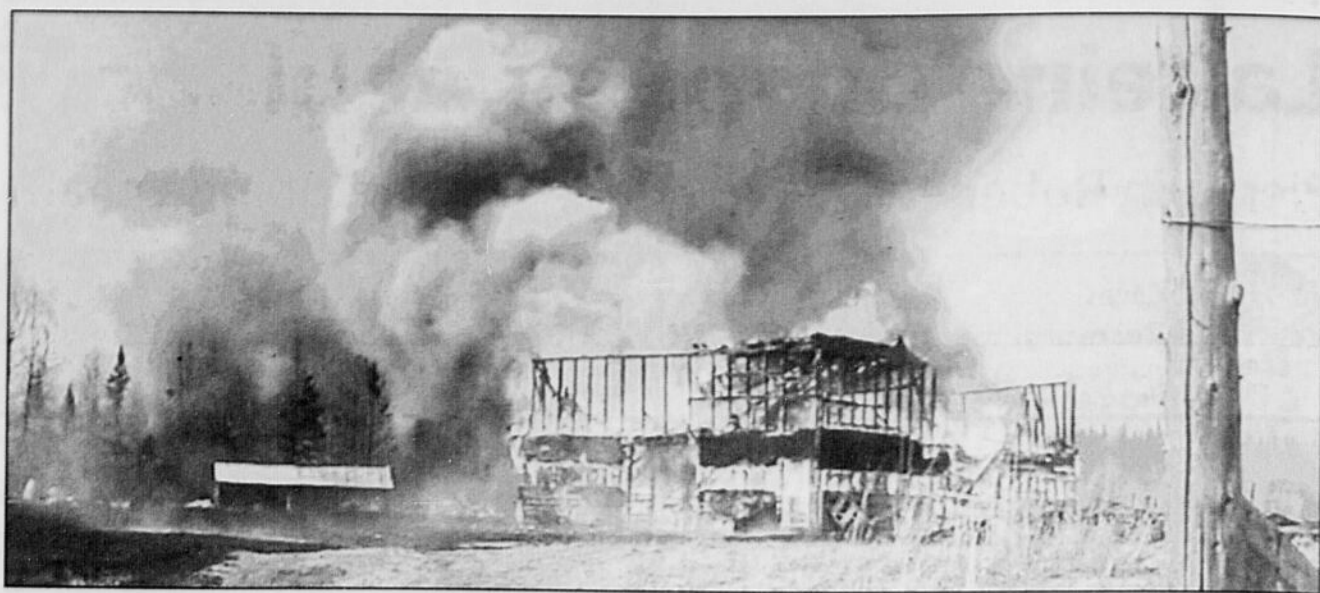


Photo courtoisie Pierre Lacaille

Une grange a subi pour 100 000 \$ de dommages, mardi après-midi, à Dudswell. La cause de cet incendie demeure toujours indéterminée. Le tracteur et l'équipement de cette bâtisse située au 81 du chemin Pomerleau ont été détruits par les flammes. L'enquête de la Sûreté du Québec permettra d'en apprendre davantage sur l'origine de cet incendie qui ne serait pas criminel.

**Boeuf Classic**  
Directement du producteur  
Viande naturelle - Sans hormones  
Débitage au choix - Emballage sous-vide

T-Bone - Filet mignon - Roast Beef - Contre-filet - Faux-filet  
Steak de surlonge - Steak de pointes - Rôti - Cubes à brochette  
Escalope - Foie - Viande a fondue - Steak hâché - Steak minute  
Saucisse (assaisonnement au choix), et autres.

Toutes les coupes  
pour seulement  
**2,99\$/Lb** carcasse

Prix du gros

Économiser jusqu'à 500\$!

(819) 578-4315 ou (514) 269-4315

# Un pas de plus dans le dossier de l'eau potable à Lac-Mégantic

Ronald Martel  
LAC-MÉGANTIC

**MISE AU POINT**  
Veuillez noter les corrections suivantes:  
dans le cahier publicitaire Sears, en vigueur du 25 avril au 1er mai 2005, (CC044F505/305) Page 46 (CC044F505) Page 14 (CC044F305) : Liquidation. Maintenant 179,94 \$, Nettoyeur sous pression Craftsman 1 600 lb/ps. Étrai 299,97 \$, Puis 199,94 \$, CORRECTION : Liquidation. Maintenant 179,94 \$, Nettoyeur sous pression Craftsman 1 600 lb/ps. Étrai 229,97 \$, Puis 199,94 \$.  
Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

**SEARS**

Le dossier de l'approvisionnement en eau potable de Lac-Mégantic a franchi d'importantes étapes au cours des derniers jours.

En effet, non seulement le règlement d'emprunt de 5,5 millions \$ n'a pas été contesté par le nombre requis de contribuables lors de la journée de registre mais les dirigeants municipaux de Lac-Mégantic sont sur le point de s'entendre avec les élus municipaux de Frontenac et Sainte-Cécile-de-Whitton quant aux modalités de dédommagement pour les contribuables de ces deux localités

qui pourraient manquer d'eau, dans le futur, à la suite de l'opération des puits artésiens.

Au point de départ, les demandes des deux municipalités rurales étaient sensiblement éloignées de ce que Lac-Mégantic offrait pour sceller l'entente.

«Le vrai problème venait du fait que le ministère de l'Environnement du Québec n'a pas prévu, dans sa réglementation sur l'eau potable, de mécanisme pour dédommager les citoyens défavorisés d'une municipalité, quand une autre municipalité vient chercher de l'eau sur l'autre territoire», de déplorer Jean-Denis Cloutier, maire de Frontenac.

«Il n'y a aucune jurisprudence et l'entente que nous devrions signer va servir pour d'autres municipalités qui attendent ce dénouement. Mais la rencontre a bien été. Certains points ont été finalisés. Mon travail, c'est de protéger les citoyens de Frontenac, ça c'est sûr. Mais je ne suis pas un expert, ni hydrogéologue. D'ailleurs, qui peut garantir ce que va être devenu exactement le niveau de la nappe phréatique dans 15 ou 20 ans, ou encore ce qui va caractériser la zone d'influence de ces puits-là?», de questionner M. Cloutier.

«Je crois qu'on n'avait pas les outils nécessaires pour faire le travail du gouvernement, lequel ne l'a pas fait quand c'était le temps!»

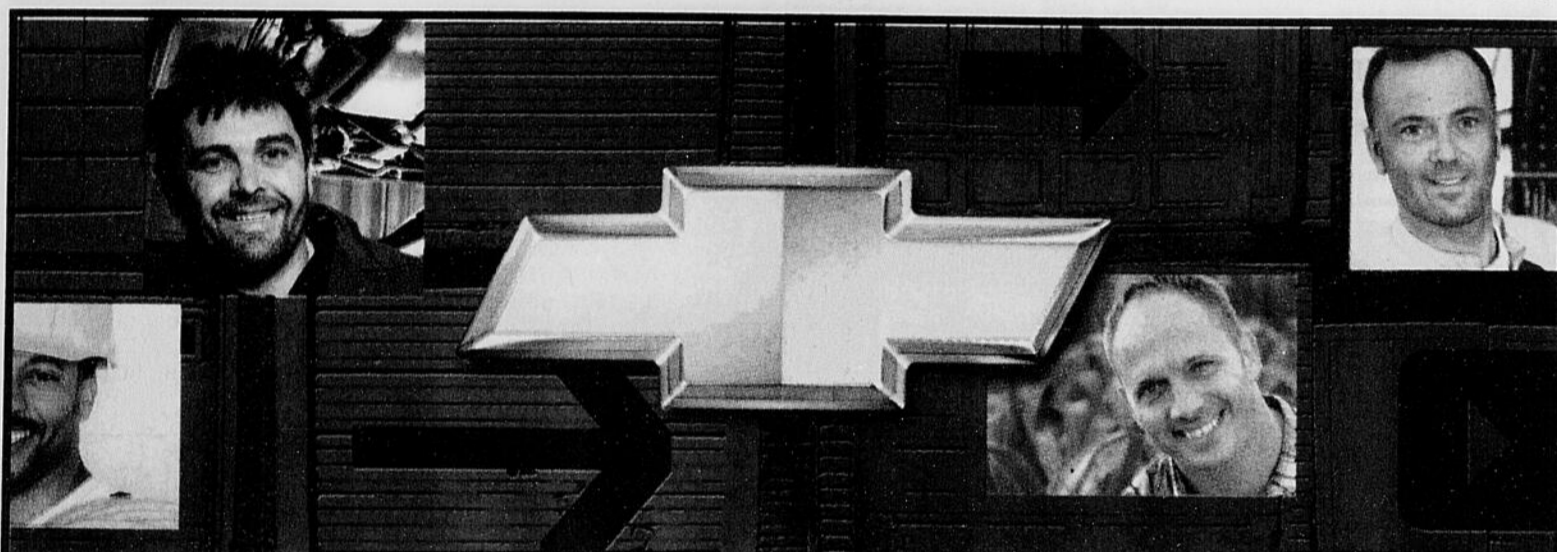
Ce qui complique un peu la situation pour le maire de Frontenac, c'est qu'il a sur son territoire des contribuables qui sont desservis en eau potable par le système d'aqueduc de Lac-Mégantic.

«Pour eux autres, on voulait que ça se règle, mais on s'est trouvé un peu pris entre l'arbre et l'écorce», a-t-il commenté.

Pour sa part, Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, a confirmé que sa Ville se montrait satisfaite des échanges avec les deux municipalités rurales.

«La rencontre a été très productive. Nous avons établi la plupart des modalités de l'entente, nous avons un accord de principe et nous devons nous revoir dans deux ou trois semaines. La réunion s'est faite dans un climat serein, dans un bel esprit de collaboration. Il ne reste que quelques points à régler», a-t-elle mentionné.

«Dans les faits, nous avons constaté que nous avions les mêmes objectifs et qu'on se rejoignait dans les modalités. L'éloignement du début n'était qu'une question de perception.»



Silverado série 1500 avec moteur V8 : meilleur de sa catégorie pour l'économie de carburant

## CHEVROLET SILVERADO LS 1500 4X4

Édition spéciale cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium • Marchepieds latéraux fini chromé • Régulateur de vitesse • Système Autotrak (4RM) • Têledéverrouillage, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



**289 \$/mois\***  
Avec comptant de 4349\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
349\$	2278\$	0\$
415\$	0\$	0\$

Terme de 36 mois à la location.  
Transport de 1100\$ et préparation inclus.

## CHEVROLET SILVERADO 1500 4X4

Le Silverado 1500 multiplace a plus de chevaux, de couple et de charge utile de série que les modèles Ford ou Dodge.\*

Édition spéciale cabine multiplace

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium • Marchepieds latéraux fini chromé • Système Autotrak (4RM) • Têledéverrouillage, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



**299 \$/mois\***  
Avec comptant de 4488\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
369\$	2071\$	0\$
429\$	0\$	0\$

Terme de 36 mois à la location.  
Transport de 1100\$ et préparation inclus.

## CHEVROLET COLORADO

Lauréat Clé d'Or 2005 meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes\*

Cabine allongée

Moteur Vortec 2,8 L à ISC de 175 HP • Freins ABS aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po • Antivol PASSLock • Radio AM/FM stéréo et 4 haut-parleurs • Tachymètre • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marche-pied arrière



**239 \$/mois\***  
Avec comptant de 2313\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269\$	926\$	0\$
289\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.  
Transport de 995\$ et préparation inclus.

CHEVROLET  Choisis ta route.



\*Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de base de même catégorie que le Silverado. L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants : Silverado Z71 à cabine multiplace (CK15543R7A), Silverado LS à cabine allongée (CK15543R7B) et Colorado à cabine allongée (CS15653R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et droits mobiliers et droits payables à la livraison. \*A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois (Colorado : 48 mois) avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 60 000 km (Colorado : 80 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 48 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. \*Selon l'Annuaire de l'automobile 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, mérite étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com).

**ERRATA**

Le cahier indique : Abri First up, 76-5141, 199,99.  
Le cahier devrait indiquer : Abri First-Up, 76-5141, 199,99, montré avec tente intérieure, 76-5144-8, 99,99.  
Prix au total : 299,99.  
Le cahier indique : Moustiquaire First-Up, 76-5142, 49,99.  
Le cahier devrait indiquer : Abri First-Up, 76-5141, 199,99.  
Le cahier indique : Paroi coupe-vent, 76-5143, 59,99.  
Le cahier devrait indiquer : Moustiquaire, 76-5142, 49,99 montrée avec l'abri, 76-5141, 199,99, vendus séparément.  
Le cahier indique : Tente intérieure, 76-5144, 99,99.  
Le cahier devrait indiquer : Paroi coupe-vent, 76-5143, 59,99 montrée avec l'abri First-Up, 76-5141, 199,99 vendus séparément.  
Page 19 : Ens. en résine, 7 pièces.  
Le catalogue indique : 189,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 238,99.  
Page 60 : Outils ergonomiques, 59 6890X.  
Le catalogue indique : 29,99 - 34,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 34,99 - 39,99.  
Page 109 : Article 7 - Lit Woods 2 en 1, 76-2802-0.  
Le catalogue indique : 49,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 59,99.  
Page 170 : Article 2 - Étagère, 63-3614-2.  
Le catalogue indique : 114,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 129,99.  
Page 170 : Article 3 - Unité, 63-3628-0.  
Le catalogue indique : 134,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 149,99.  
Page 170 : Article 4 - Armoire, 63-3607-0.  
Le catalogue indique : 69,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 79,99.  
Page 170 : Article 5 - Unité, 63-3606-2.  
Le catalogue indique : 89,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 99,99.  
Page 170 : Article 6 - Mini-étagère, 63-3659-6.  
Le catalogue indique : 69,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 79,99.  
Page 254 : Article 3 - Unité à 5 tablettes en plastique, 68-0314-4.  
Le catalogue indique : 39,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 44,99.  
Page 254 : Étagère tout usage 5 tablettes, grise, 68-0333-8.  
Le catalogue indique : 16,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 19,99.  
Page 264 : Article 6 - Étagère Pro 5 tablettes, noire, 68-0366-0.  
Le catalogue indique : 69,99.  
Le catalogue devrait indiquer : 74,99.  
Page 265 : Article 3 - Poubelle Roughneck 121 L, 42-9703-4.  
Le catalogue indique : 14,69.  
Le catalogue devrait indiquer : 15,69.  
Veuillez nous excuser des inconvénients que ceci peut vous causer.  
Cnote-2005 catalogue ALL ZONES EXCEPT 1 cahiers d'annonces français et bilingues

# Économie

S&P/TSX Venture  
1710,30

▼ 25,03

S&P/TSX  
9323,52

▼ 104,13

Dow Jones  
10198,80

▲ 47,67

Dollar  
80,04 \$

▼ 0,26

Or  
433,00 \$

▼ 4,90

www.lapresseaffaires.com

## GM ne fera pas de cadeaux à SaarGummi

Laurier Cloutier  
MONTREAL

Les sous-traitants de General Motors (GM), dont SaarGummi, de Magog, doivent mériter leurs contrats. Or, depuis un an, SaarGummi a perdu d'importants contrats et a changé deux fois de propriétaires.

David Paterson, vice-président aux affaires corporatives et environnementales de GM Canada, a déclaré hier à *La Presse Affaires* que le leader mondial de l'automobile «ne donne pas ses contrats; les

sous-traitants doivent plutôt les gagner, en innovant».

«Comme l'École Polytechnique», dit-il. L'institution vient d'obtenir un financement de 1,25 million de GM Canada pour une nouvelle chaire de recherche industrielle, afin de contribuer à la conception du véhicule de demain, a ajouté David Paterson.

GM Canada arrive au 2e rang de la sous-traitance au Québec, derrière Hydro Québec. «GM Canada a pris la bonne direction pour atteindre son objectif de 2008, mais avec la mondialisation, tous les fournisseurs, y compris SaarGummi,

doivent être à la hauteur. GM Canada n'a pas de nouvelles (d'un nouveau contrat) à annoncer à SaarGummi», a lancé David Paterson. De 2000 employés, l'effectif de SaarGummi a chuté de moitié. Orlando Management, d'Allemagne, a racheté SaarGummi en août dernier et vient de la revendre à GDV Automotive. Celle-ci possède six usines aux États-Unis où travaillent 6000 personnes dans l'industrie de l'automobile. Magog tente de convaincre Québec d'exiger que GM Canada respecte ses engagements...

GM Canada dépasse Ford et Chrysler dans la sous-traitance au Québec, «et de

loin», a souligné David Paterson.

Paterson.

### Autre financement

Outre le financement de GM Canada, Polytechnique pourra compter sur deux millions \$, en provenance de deux organismes fédéraux, pour sa nouvelle chaire dirigée par le professeur François Trochu.

«L'expertise du Québec aidera à créer des pièces légères et de qualité supérieure, susceptibles de contribuer à des économies d'essence et au respect de l'environnement», a expliqué David

Le procédé de moulage par injection Polyflex, de François Trochu, rend possible la fabrication de panneaux en polymères renforcés par des fibres en verre ou en carbone. L'objectif de la chaire est d'accélérer la mise au point de cette technologie pour concurrencer les procédés actuels d'estampage de feuilles métalliques, selon M. Trochu.

Polytechnique fait partie des huit universités fondatrices du Réseau canadien de l'innovation dans l'industrie de l'automobile, selon M. Paterson. (*La Presse*)

## Cinq avions de Jetsgo vendus

Karine Fortin  
MONTREAL

Le juge François Rolland de la Cour supérieure du Québec a autorisé hier la vente de 5 des 15 Fokker-100 qu'exploitait le transporteur à rabais Jetsgo jusqu'à l'arrêt de ses activités, en mars dernier.

Les appareils ont été achetés par Airfleet Credit Corporation (ACC), une société du Liechtenstein spécialisée dans le financement et la location d'avions aux compagnies aériennes. La livraison des appareils est prévue pour la mi-mai.

Le prix de vente est confidentiel. Lors de son dernier passage devant le tribunal, il y a deux semaines, le contrôleur Yves Vincent disait cependant espérer tirer quelque 13,5 millions \$ de la vente de six appareils.

Le dernier serait acquis par une filiale de Ford. Au départ, cette compagnie se serait dit prête à payer jusqu'à 3,5 millions \$ pour ce seul avion qui demeure immobilisé à l'aéroport de Québec. D'après M. Vincent, l'inspection est presque complétée et la vente devrait être conclue sous peu.

Jetsgo tente toujours de se départir d'une dizaine d'autres avions semblables au meilleur prix possible. L'argent

récolté pourrait servir à payer une partie de ses dettes de 108 millions \$. Il pourrait aussi servir à financer une éventuelle relance.

Le président et fondateur de l'entreprise, Michel Leblanc, rencontre ces jours-ci des grossistes en voyages afin de mesurer leur intérêt pour des services de transport nolisés. Le nouveau Jetsgo exploiterait entre 8 et 14 avions, des MD83.

S'il veut réussir son redécollage, le transporteur devra satisfaire aux exigences des autorités réglementaires fédérales, qui menacent de suspendre son certificat d'exploitation aérienne en raison de problèmes de sécurité.

### Recours des pilotes

Jetsgo devra aussi s'entendre avec ses pilotes, à qui elle doit quelque 2,7 millions \$. Pour être embauché chez Jetsgo, chacun d'entre eux devait obligatoirement verser 30 000 \$ en espèces au transporteur.

Cette somme, que la compagnie s'engageait à rembourser graduellement devait servir à payer sa formation et à garantir sa loyauté pendant deux ans. Après la débandade de l'entreprise, plusieurs se sont retrouvés non seulement au chômage, mais aussi très endettés.

## La grogne grandit chez les actionnaires d'Abitibi

Karine Fortin  
MONTREAL

Les derniers résultats d'Abitibi Consolidated, publiés hier, ont fini d'épuiser la patience de certains actionnaires. Un ancien dirigeant à la retraite a même profité de l'assemblée annuelle pour demander la démission du président du conseil Richard Drouin, ainsi que le remboursement de la prime versée l'an dernier au pdg John Weaver.

Pour son premier trimestre clos le 31 mars, la compagnie forestière a fait état d'une perte nette de 51 millions \$ ou 0,12 \$ par action sur des revenus de 1,43 milliard \$. L'an dernier à pareille date, elle avait perdu 31 millions \$ ou 0,7 \$ par action. Son chiffre d'affaires était alors de 1,36 milliard \$.

L'entreprise a néanmoins réussi à dégager un bénéfice d'exploitation de 18 millions \$ qui se compare à une perte de 17 millions \$. Cette amélioration est notamment attribuable à une hausse du prix du papier et du bois d'oeuvre.

Abitibi Consol a aussi profité d'une augmentation du volume des ventes de bois et de papier commercial. Elle n'a toutefois pas réussi à accroître les revenus tirés de son principal produit, le papier journal.

Comme ses concurrentes, la compagnie a en outre dû composer avec des frais d'énergie et d'approvisionnement de plus en plus élevés ainsi qu'avec le dollar canadien, a insisté John Weaver.

Dans son allocution, l'homme d'affaires a qualifié ces résultats de «moins que satisfaisants» et promis de les «ramener à un niveau approprié» en poursuivant la réorganisation commencée à la fin de l'année dernière.

Après Port-Alfred (Québec) et Sheldon (Texas), d'autres communautés ont d'ailleurs appris mercredi qu'elles perdraient vraisemblablement des emplois. Abitibi a annoncé l'arrêt d'une des trois machines à papier de son usine de Grand Falls, à Terre-Neuve. En Ontario, l'établissement de production de papiers de pâte mécanique non couchés à Fort Williams a été mis en vente, tout comme des terrains boisés près de Thunder Bay.

L'usine Belgo (Québec) profitera pour sa part d'un investissement de 15 millions \$. Cette somme servira à construire un atelier de blanchiment permettant la production de papiers de meilleure qualité.

John Weaver a clairement indiqué que «d'autres décisions difficiles» seraient prises au cours des prochains mois. Le sort des établissements de Kenora (Ontario) et Stephenville (Terre-Neuve)



John Weaver, pdg d'Abitibi Consol.

demeure donc en suspens.

### Mécontentement

Les explications de la direction ainsi que son plan de relance ne suffisent cependant plus à convaincre les actionnaires, qui ont vu la valeur de leur placement chuter de manière importante depuis cinq ans.

L'un d'entre eux a d'ailleurs tenté de présenter hier une proposition spéciale permettant aux détenteurs d'actions de se prononcer sur huit questions portant entre autres la compétence des cadres et administrateurs de même que leur rémunération.

Jean-Claude Casavant était jusqu'en 2000 vice-président à l'organisation, au leadership et à l'innovation d'Abitibi. Il est visiblement déçu du chemin qu'a emprunté son ancien employeur depuis l'arrivée de John Weaver à la direction. «Abitibi est passée de meilleur à pire de l'industrie. Nous avons assez souffert. Il est temps de redresser la situation et de remettre la compagnie sur les rails», a-t-il martelé au micro. L'ancien dirigeant a par la suite blâmé la direction d'avoir tardé à fermer des usines déficitaires et à rembourser sa dette.

Il souhaite notamment l'entrée au conseil de trois nouveaux administrateurs indépendants, dont un représenterait Québec et l'autre la firme Capital International, qui détiennent tous deux plus de 10 pour cent des actions en circulation de la société. Le dernier représenterait

les petits actionnaires ordinaires.

M. Casavant voudrait aussi qu'Abitibi suspende ses investissements en capital jusqu'à ce que sa dette ne représente plus que 49 pour cent de son actif. Cette proportion est actuellement de plus de 60 pour cent.

Il demande aussi le départ du président du conseil Richard Drouin «qui ne représente pas bien les actionnaires» ainsi que le remboursement de la prime de plus de 500 000 \$ versées à John Weaver en 2004.

En bout de ligne, on doit obtenir des résultats, a-t-il confié. Ces gens sont grassement payés et ils ne livrent pas la marchandise.»



**SERGE LALIBERTÉ** et **ANDRÉ DUBOIS**, des Entreprises Serge Laliberté, présideront le 24e coquetel bénéfice du Centre communautaire de loisirs Sherbrooke, le mercredi 4 mai prochain. Le coquetel, on le sait, regroupe des centaines de gens d'affaires du grand Sherbrooke et la directrice générale, **GHISLAINE MONGEAU-BERGERON**, souhaite que l'activité, qui se termine avec la soirée gageure, affiche complet!

-0-  
Le mois de mars, pour ne pas dire une bonne partie d'avril, n'aura pas été facile au plan de la santé pour **SERGE AUDET**, directeur régional de Bell. Avec l'aide d'un sympathique médecin d'origine haïtienne en service au CHUS, l'ami **SERGE** est de retour sur ses deux pieds et prêt à attaquer la saison d'été!

-0-  
**ANNE BIRON**, du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, édition 2005, m'informe que l'activité du 19 au 22 mai a besoin de bénévoles, tout comme le Off Festival, des 13-15 mai et 20-22 mai. Un coup de fil au 819-823-7229 vous permettra d'en savoir un peu plus.

-0-  
Alors que **CUIR des PEAUX** a pignon sur la rue Wellington Nord depuis maintenant deux ans, la **MAISON du CINÉMA**, de la rue King Ouest, aura bientôt 20 ans. On y préparait l'ouverture de trois nouvelles salles pour le début de l'année 2006.

**VENTE** Du 23 AVRIL AU 7 MAI

**VENEZ PROFITEZ DE RABAIS**

de **20%** à **70%**

**IMAGE SOUVENIR ET AFFICHE disponibles**

**LIBRAIRIE MÉDIASPAUL**  
569-5775  
250, RUE SAINT-FRANÇOIS Nord, Sherbrooke

**MÉDIASPAUL** 172221

CE VENDREDI, GROS LOT

# 20 MILLIONS \$

18 ans+ www.loto-quebec.com



C'EST DE L'ARGENT!



Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto, organized into columns for various sectors and individual stocks. Includes headers for 'Titre', 'Vente', 'Haut', 'Bas', 'Ferme', 'Chg.' and various stock symbols.

Advertisement for Subaru Tribeca. Features the text 'Bien équipée à partir de 41 995 \$\*' and 'B9 Tribeca'. Includes the Subaru logo and contact information for Sherbrooke: '4367, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) (819) 564-1600'.

# Bourse de Toronto

Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.						
Skyline All	3100	23.300	22.960	22.960	-0.340	Stonham	1200	19.000	18.600	18.900	-0.100	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Acq	3100	23.300	22.960	22.960	-0.340	STRAITA Inc.	100	15.000	14.900	15.200	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Skyline	20079	9.790	9.110	9.130	-0.060	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Growth	7920	18.650	18.450	18.510	-0.140	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Sweep C	16200	9.800	9.750	9.750	-0.100	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Sweep C	16200	9.800	9.750	9.750	-0.100	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Sweep C	16200	9.800	9.750	9.750	-0.100	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.
Sweep C	16200	9.800	9.750	9.750	-0.100	Summit	9125	15.000	15.000	15.000	0.000	US West	21497	12.800	12.600	12.800	-0.090	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td></td>	Ferm. <td>Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td></td>	Chg. <td>Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td></td>	Titre <td>Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td></td>	Vente <td>Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td></td>	Haut <td>Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td></td>	Bas <td>Ferm. <td>Chg.</td> </td>	Ferm. <td>Chg.</td>	Chg.

## Des gens de soins et d'excellence



Une réunion de l'équipe de consultation en gériatrie. De gauche à droite, quelques-uns des intervenants : Mme Louise Leblanc, physiothérapeute, Mme Josée Bergeron, pharmacienne, Mme Réjeanne Pelletier, infirmière et Dr Daniel Tessier, gériatre.



**Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke**  
www.chus.qc.ca

## Une équipe spécialisée dans les soins aux personnes âgées

En collaboration avec Colette Pellerin  
Photos: Martin Blache

Il existe à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Fleurimont une équipe de consultation en gériatrie. Elle comprend un gériatre, une infirmière, un physiothérapeute, un nutritionniste, un travailleur social et un ergothérapeute. De par ses multiples compétences, cette équipe peut formuler un plan de services individualisés pour répondre aux besoins physiques, psychiques et sociaux de la personne âgée hospitalisée.

«La clientèle des hôpitaux est de plus en plus âgée et présente de nombreux problèmes. Lorsque le cas est complexe ou que le diagnostic est difficile à poser, le médecin traitant fait appel à l'équipe de consultation en gériatrie. Tous ensemble, les membres étudient la situation, rencontrent le patient, établissent un diagnostic et dressent un plan de soins

et services efficace. Nous suivons le patient tout au long de son hospitalisation», raconte le Dr Daniel Tessier, gériatre et chef de l'équipe.

### Des pharmaciens s'ajoutent à l'équipe

En novembre dernier, des pharmaciens se sont joints à l'équipe de consultation en gériatrie. Tout le monde s'en réjouit, car ils constituent un atout fort important, une expertise additionnelle pour des soins encore plus adéquats et sécuritaires.

«Notre travail consiste d'abord à analyser le profil pharmacologique du patient âgé, ce qui est crucial quand on sait que cette clientèle prend souvent plusieurs médicaments à la fois. Nous vérifions tous les médicaments prescrits, leur posologie, de même que la façon dont ils sont consommés (si le patient

respecte les doses, par exemple). Nous vérifions aussi s'il consomme des produits naturels et des médicaments vendus sans ordonnance», rapporte Mme Josée Bergeron, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu et membre de l'équipe de consultation en gériatrie.

«Nous avons souvent besoin de rencontrer le patient, ses proches ou de communiquer avec son pharmacien pour faire cette évaluation. Celle-ci permet de juger en bout de ligne si les médicaments sont responsables du problème qui a entraîné l'hospitalisation. Ensuite, nous recommandons des ajustements de la médication en fonction des besoins actuels du patient», poursuit Mme Chantale Bélanger, pharmacienne et autre membre de l'équipe de consultation en gériatrie.

Les pharmaciens agissent aussi comme consultants pour les médecins. «La biologie du corps change en vieillissant et la médication doit y être adaptée. Nous aidons donc les médecins à identifier les médicaments qui conviennent le mieux. Nous sommes aussi là pour trouver des solutions aux effets secondaires et aux interactions entre médicaments», reprend Mme Bergeron.

Lorsque la personne âgée quitte l'hôpital, les pharmaciens lui expliquent les traitements à continuer à la maison. En outre, ils transmettent toute l'information relative à la médication au médecin de famille et au pharmacien communautaire. «L'objectif, c'est que le patient reçoive le bon médicament, selon le bon dosage, au bon moment et de la bonne façon», conclut Mme Bergeron.



## Dépister la perte d'autonomie chez nos aînés

Chaque année, environ 16 000 personnes âgées de 65 ans et plus fréquentent les urgences du CHUS. Près de 60% d'entre elles ont plus de 75 ans. Certaines ont perdu une partie de leur autonomie mais ne reçoivent aucun service du réseau de la santé. Depuis peu, on a installé un «filet de sécurité» à l'urgence pour dépister ces gens afin de les orienter vers les bons services.

Plusieurs personnes en perte d'autonomie habitent chez elles et bénéficient de certaines formes de soutien. On pense par exemple aux services de maintien à domicile du CLSC ou à la popote roulante. Par contre, il y en a qui vivent seules, qui ne voient pas souvent leurs proches et qui ne vont ni au CLSC, ni chez le médecin de famille. Elles ne sont donc pas connues du réseau.

«Cependant, elles viennent à l'urgence quand ça ne va pas et c'est là que nous pouvons les dépister», explique Mme Maryse Grégoire, conseillère clinique au CHUS.

Il est essentiel de leur donner les services dont elles ont besoin, afin de retarder la perte de leurs capacités et leur permettre de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible. Si on ne le fait pas, leur état risque de se détériorer et il arrivera un moment où il sera difficile de les maintenir autonomes. L'outil pour dépister leur perte d'autonomie, le «filet de sécurité» dont on se sert depuis quelque temps à l'urgence, c'est le PRISMA-7.

### Un outil en implantation

Le PRISMA-7 est un outil d'évaluation de sept questions permettant de repérer les aînés qui sont en perte

d'autonomie. Il ne permet pas d'établir un diagnostic, mais il indique aux professionnels que le patient présente quelques problèmes et qu'il a besoin d'une évaluation complète. Si le patient est hospitalisé, cette évaluation sera faite par l'équipe de consultation en gériatrie durant son séjour à l'hôpital. Elle servira à déterminer plus précisément ce dont la personne a besoin pour maintenir son autonomie afin de retourner à la maison. Lorsqu'elle quittera l'hôpital, le réseau sera prêt à s'en occuper.

Si le patient n'est pas hospitalisé, après avoir obtenu son accord, on informera son CLSC de sa perte d'autonomie. Il pourra alors recevoir tous les soins et services requis par son état, l'objectif étant toujours de favoriser son indépendance.

Le PRISMA-7 a été élaboré il y a quelques années au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, par l'équipe PRISMA dirigée par le Dr Réjean Hébert (aujourd'hui doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke). C'est un outil efficace, simple et rapide. À tel point qu'on l'utilise dans plusieurs régions du Québec et même dans quelques pays à travers le monde dont la France. De nombreux intervenants en santé de l'Estrie s'en servent aussi. Le CHUS s'apprete à le faire. «Attention, il faut souligner que nous sommes en ce moment en phase d'implantation. Ce qui signifie que ce ne sont pas toutes les personnes âgées en perte d'autonomie qui sont actuellement dépistées à l'urgence. Nous poursuivons toutefois cet objectif», conclut Mme Grégoire.

## Prévenir les chutes

Un projet de recherche a démarré récemment aux urgences du CHUS. Ce projet vise à améliorer le dépistage des personnes à risque de chute dans le groupe des 65 ans et plus, vivant à domicile et inconnus du système de santé pour une chute.

«Un aîné qui tombe est à risque de tomber de nouveau dans l'année qui vient. Or, qui dit chute, dit aussi blessure, fracture possible et perte d'autonomie. C'est ce que nous voulons ultimement prévenir», rapporte Mme Maryse Grégoire, responsable du projet de recherche.

À plus long terme, l'objectif est d'implanter un programme en prévention des chutes où une équipe multidisciplinaire établirait un lien avec le médecin de famille et le pisterait sur les facteurs de risques reliés à la chute identifiés chez son patient.

Ce projet de recherche est réalisé en collaboration avec Hélène Corriveau, Ph.D. et Michel Tousignant, Ph.D., tous deux chercheurs au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.



Au CHUS, on travaille sans relâche à améliorer les services aux personnes âgées.

# Un Sherbrookois à l'Expo-sciences pancanadienne

## Raphaël Roy et son «Roadster Bike» prendront le chemin de Vancouver



**Gilles Fiset**  
gilles.fiset@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Un génie en herbe du Séminaire de Sherbrooke, Raphaël Roy, a finalement obtenu un laissez-passer pour l'Expo-sciences pancanadienne de Vancouver.

C'est à la suite du désistement de l'un des quarante jeunes Québécois choisis pour faire partie de la délégation québécoise que M. Roy a décroché son billet pour la finale canadienne qui, elle, ouvre les portes à l'Expo-sciences internationale.

On se souviendra que lors de la finale québécoise tenue en fin de semaine dernière à Trois-

Rivières, deux Sherbrookois avaient raflé des prix. Raphaël Roy avait alors obtenu une bourse de 1000 \$ du ministère des Transports pour son projet intitulé «Le Roadster Bike». Un autre étudiant du Séminaire de Sherbrooke, Nicolas Bérard-Nault avait, lui, décroché une bourse de 500 \$ du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium ainsi qu'une bourse de 300 \$ du Groupe de responsables des mathématiques au secondaire et de l'Association mathématique du Québec pour son projet «La Symphonie de l'univers».

Les deux jeunes Sherbrookois n'avaient toutefois pas été retenus pour la finale canadienne. Aucun Estrien n'en faisait d'ailleurs partie.

### Une ouverture

Hier toutefois, le vent a viré. Comme le rapporte Judith Bonnard, du Conseil du loisir scien-



La Tribune, archives

Raphaël Roy, a finalement obtenu un laissez-passer pour l'Expo-sciences pancanadienne de Vancouver.

tifique, le désistement d'un membre de cette délégation québécoise a créé une ouverture dont profite maintenant M. Roy qui figurait en haut de la liste des éventuels remplaçants.

Rappelons que Raphaël Roy s'est démarqué grâce à son Roadster Bike, une bicyclette de montagne propulsée

par un moteur de taille-bordure. Le jeune scientifique a si bien calculé tous les éléments entrant en ligne de compte, y compris la friction, que son vélo peut atteindre une vitesse de croisière de 30 kilomètres à l'heure.

L'Expo-sciences pancanadienne se tiendra du 15 au 22 mai, à Vancouver.

De nouveaux décors qui enrichissent votre demeure. Et votre allée de stationnement.

**VOUS POURRIEZ GAGNER! UNE MINI**

Avec Hunter Douglas, il ne s'agit que de style.

Hunter Douglas vous incite à venir jeter un coup d'œil à leur toute dernière collection de parures de fenêtre pour votre demeure. Lors de votre visite, vous aurez aussi l'opportunité de vous inscrire au concours pour gagner une Mini Cooper 2005.

**Hunter Douglas** parures de fenêtres **Nous avons les meilleurs prix!**

*King*

1303, rue King Ouest, Sherbrooke • 5 6 3 - 3 8 5 5

**LOTTO QUÉBEC Résultats**

Tirage du 2005-04-27

1 <sup>er</sup> numéro 620473	2 <sup>e</sup> numéro 475911	3 <sup>e</sup> numéro 159616
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros «Télé»  
102343 934689 393542  
non décomposables

NUMÉRO BONI 16

---

**LOTTO 649** Tirage du 2005-04-27

09 14 17 22 26 46  
Complémentaire : 03

**SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649**

---

**Quebec 49** Tirage du 2005-04-27

17 26 27 28 31 45  
Complémentaire : 07

---

**FANCO** Tirage du 2005-04-27

01 02 08 13 14 15 16 18 24 28  
29 33 36 40 44 45 57 58 63 64

---

**Quatre-vingt** Tirage du 2005-04-27

3 4  
415 9864

**Extra** Tirage du 2005-04-27

NUMÉRO 935406

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disjonction entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.



Imacom, Jocelyn Riendeau

### Tirage de la Fondation du Collège

La Fondation du Collège de Sherbrooke procédait hier au tirage de trois prix d'une valeur de 21 500 \$, soit une voiture Aveo, de Chevrolet, un crédit de voyage de 2000 \$, et un ordinateur performant. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Martin Circé, directeur de la Fondation, Micheline Roy, directrice du Collège, Guy Clavet, directeur général de Beaucage Chevrolet, et Patrice Breton, président de la Fondation.

« Lignes racées et performances énergiques »

Sylvain Raymond, [Autonet.ca](http://Autonet.ca)

**PONTIAC WAVE**

Moteur 1,6L DAC, 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159 \$	1131 \$	0 \$
179 \$	0 \$	0 \$

ou

**0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 60 MOIS**

Terme de 60 mois à la location. Transport de 960 \$ et préparation inclus.

**PONTIAC BUICK GMC**

LA PASSION DE CONDUIRE

**GM**

**GARANTIE**

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs Wave 2005 (2T4B87A). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et frais mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. \*A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ et de km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 60 mois sur approbation de crédit de GMAC. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant l'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, du mérite étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800-463-7483 ou visitez [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com).